

## RAPPEL DU TROISIÈME VERSEMENT DE TAXE

Les citoyens de Mille-Isles ont jusqu'au 18 septembre pour effectuer leur dernier versement des taxes municipales pour l'année 2020. Après cette date, un taux d'intérêt annuel de 15 % et les frais de retard s'appliqueront sur toutes sommes dues.

### **Vous pouvez payer votre compte en utilisant l'un des modes de paiement suivants :**

- Par service bancaire téléphonique ou électronique ;
- Par chèque postdaté transmis par la poste ;
- Par téléphone avec une carte de crédit ;
- En personne au bureau municipal.

Si vous avez des questions concernant votre sommaire, contactez Chrystine Slight au 450 438-2958 poste 2600.

## PLANTE ENVAHISSANTE : LA RENOUÉE DU JAPON

La Municipalité de Mille-Isles a besoin de votre aide pour combattre la renouée du Japon. Cette plante extrêmement envahissante **menace nos milieux humides et les infrastructures souterraines telles que le champ d'épuration**. Cette véritable peste végétale à l'allure de bambou fait partie des 100 pires espèces incommodantes au monde. Un segment aussi petit qu'un centimètre (1 cm) peut générer un nouveau plant et sa superficie augmente de 29 % chaque année. Il est facile d'imaginer l'ampleur qu'elle peut prendre !

**Aidez-nous à contrôler sa propagation** en déclarant sa présence sur le territoire de Mille-Isles à l'adresse suivante : [nbouchard@mille-isles.ca](mailto:nbouchard@mille-isles.ca).

Pour toute question ou information supplémentaire relative à la renouée du Japon, visitez le site Internet de la Municipalité de Mille-Isles ou contactez-nous au 450 438-2958.



## FIGURANTS ET ACTEURS RECHERCHÉS

Nous sommes à la recherche de bénévoles voulant participer à l'animation lors de notre événement « Sentier de la peur » qui aura lieu le samedi 31 octobre au parc Hammond-Rodgers. Toute personne intéressée est invitée à contacter Darina Bélanger au 450 438-2958, poste 2610 ou à [dbelanger@mille-isles.ca](mailto:dbelanger@mille-isles.ca). Notez que des dates de rencontre vous seront proposées afin de choisir le personnage et l'emplacement de la station dont vous allez être responsable.

Vous n'avez pas de costume ou d'idée pour votre déguisement, n'ayez crainte ! Des costumes et du matériel vous seront prêtés afin de provoquer des sensations de frayeur aux participants.

## COLPORTAGE INTERDIT SANS PERMIS

Nous tenons à aviser la population qu'il est interdit à quiconque de faire du colportage sur le territoire de la municipalité de Mille-Isles à moins d'obtenir un permis émis par la Municipalité. Si vous croyez être victime d'une escroquerie et que le colporteur n'a pas de certificat d'autorisation, il est important d'en informer la Sûreté du Québec au 450 562-2442.

Bonjour à tous,

Permettez-moi de remettre les pendules à l'heure concernant les travaux routiers sur le territoire de notre Municipalité. Tel qu'annoncé au printemps dernier, des travaux majeurs sont en cours sur le chemin Tamaracouta, et ce, pour encore quelques mois. Nous sommes désolés des inconvénients qu'occasionne l'amélioration des chemins pour certains d'entre vous, mais ceux-ci vous ont été exposés avant le début des travaux.

J'ai pris connaissance de messages de frustration qui circulent sur les réseaux sociaux relativement à la signalisation. J'admets que dernièrement, ce n'est pas toujours parfait. Nous travaillons très fort à demeurer transparents et à vous communiquer de l'information claire et pertinente. Soyez assurés que nous concentrons nos efforts à améliorer notre signalisation routière.

En date du 18 août, je vous confirme que les travaux sur le chemin Tamaracouta vont bon train. Deux (2) chantiers sont en fonction, soit un à l'est et l'autre à l'ouest du chemin Black, ce qui explique les fermetures et détours avec lesquels nous devons composer. Vous pouvez vous attendre à ce que le chemin Tamaracouta soit ainsi fermé jusqu'à l'achèvement des travaux à la fin du mois d'octobre. Il faut comprendre qu'il s'agit d'un projet majeur de réhabilitation d'infrastructure routière et que nous respectons les exigences de l'industrie en termes de qualité ainsi que de veiller à la santé et sécurité des travailleurs et des automobilistes. Nous n'exécutons pas seulement des travaux de surfacage comme dans le passé, car nous effectuons une réfection profonde du chemin. Lorsque nous détectons une anomalie, comme une cavité remplie de terre ou de matière organique, il est important de l'excaver et de la remblayer avec de la matière compactable. Ce souci du détail, qui est de mise, ajoute un délai mais fait parti des situations à traiter sur un chantier de cette ampleur. Cet exemple, parmi beaucoup d'autres, explique ce type de fermeture, puisque des travaux de cette envergure nécessitent de traiter toute la largeur de la route en même temps (on ne peut pas faire un côté puis l'autre). Le directeur du Service des travaux publics contrôle la situation et nous assure que la firme qui supervise le projet demeure vigilante et très pertinente. Notez que les chemins sont ouverts aux véhicules d'urgence et ils ont accès à tout le territoire, en tout temps, même pour les secteurs considérés fermés.

Une autre problématique avec laquelle nous devons composer est la signalisation du Ministère des Transports du Québec sur le chemin de Mille-Isles. Même si le chemin est ouvert à la circulation en alternance depuis le 3 août, le MTQ garde en place ses indications « Chemin barré », ce qui sème la confusion. Nos demandes répétitives pour la mise à jour de leurs panneaux de signalisation restent sans réponses. Ce n'est pas une situation facile et hors de notre contrôle.

De plus, plusieurs citoyens sont préoccupés par la possibilité des excès de vitesse, particulièrement avec le nouveau pavage. Nous avons reçu des demandes d'installations de barrières de vitesse, qui inclut le chemin Tamaracouta. Ces requêtes ont été prises en compte et le conseil a demandé au directeur du Service des travaux publics de procéder à une analyse. Par la suite, des propositions seront présentées, et nous pourrons mettre de l'avant un plan pour l'ensemble de la Municipalité.

Restez à l'affût des changements en consultant notre site Internet, la page Facebook ou en vous inscrivant à l'Infolettre de la Municipalité.

Pour terminer, je vous demande de demeurer attentifs aux consignes sanitaires mises en place par le gouvernement du Québec. Avec le risque d'une seconde vague, la distanciation sociale, le port du masque et lavage des mains doivent demeurer le quotidien de tous.

Merci.

Howard Sauvé  
Maire

## LES CHEMINS, UN PATRIMOINE CACHÉ

### Le chemin Tamaracouta

Il est intéressant de constater à quel point nos ancêtres ont laissé leurs traces en prénommant le nom des chemins. Au fil des ans, l'implantation des rues a permis de voir l'évolution de la Municipalité de Mille-Isles alors que la toponymie a parfois souligné l'existence des familles, mais aussi d'éléments géographiques, tel que le chemin Tamaracouta. Selon le plan officiel de la Municipalité daté du 19 avril 1881, le chemin Tamaracouta fut d'abord nommé « le chemin de la Côte Sainte-Marguerite ».

En 1906, le décès accidentel de monsieur William James Dawson, troisième de la génération de la famille Dawson, allait changer le cours de l'histoire de ce chemin. Cet événement tragique laissa dans le deuil son épouse Annie Kilpatrick Dawson ainsi que leurs enfants, seuls avec la ferme familiale. Quelques années plus tard, madame Kilpatrick Dawson prit la décision de vendre et de déménager à Montréal avec sa famille.

Ce n'est qu'en 1912 que Scouts Canada prit possession des lopins de terre de la famille Dawson grâce à un don généreux provenant d'un groupe dirigé par le Colonel E. A. Whitehead. Les nouveaux propriétaires ont demandé l'aide d'un professeur de l'université McGill afin de trouver le nom parfait pour le nouveau camp. Le nom Tamaracouta fut choisi, car il y avait une grande concentration de Tamaracks, nom anglais pour désigner le mélèze, et le mot Couta qui signifie en amérindien, étendue d'eau. Avec la venue du camp, le chemin devint officiellement le chemin Tamaracouta.

En 1951, Scouts Canada améliore la route afin de permettre aux autobus de se rendre à leur site. Avec les années, le chemin a été modifié, toutefois, une partie de cette ancienne route de terre existe toujours. On peut l'apercevoir à l'intersection des chemins Black et Tamaracouta, longeant le chemin Tamaracouta actuel.

Ginette Mayer

**Page Facebook :**  
« Patrimoine bâti Mille-Isles »

# COMMUNAUTÉ

## CLUB DE MARCHE DE MILLE-ISLES

**Tous les mercredis matin**, le groupe de marche de Mille-Isles se rassemble pour une randonnée. Peu importe votre âge, cette activité est accessible à tous, **GRATUITE** et apporte de multiples bienfaits à votre corps. De plus, les chiens sociables en laisse sont les bienvenus pour certaines randonnées.

Rejoindre ce club, c'est accéder à un groupe de gens heureux, qui aime découvrir de nouveaux horizons et qui partage leurs passions.

Toute personne intéressée doit contacter madame Ginette Mayer par téléphone ou par texto au 514 971-7496 afin de valider l'horaire des prochaines semaines.

**Page Facebook :**  
« Groupe de marche Mille-Isles »

## CORPS CHORUS : COURS DE DANSE ET DE MISE EN FORME - RÉSERVATION OBLIGATOIRE

Session automne, du 21 septembre au 14 décembre 2020.

Places limitées afin de respecter la distanciation physique.

<b>LUNDI</b> 14 h 00 : <b>Rev + Flow</b> 17 h 45 : <b>REFIT</b> 19 h 15 : <b>Danse en ligne</b>	<b>MARDI</b> 14 h 00 : <b>REFIT</b> 17 h 45 : <b>Danse contemporaine</b> 19 h 15 : <b>Rev + Flow</b>
<b>MERCREDI</b> 14 h 00 : <b>Yoga</b> 17 h 30 : <b>Danse 3-6 ans</b> 18 h 30 : <b>Danse 7-11 ans</b> 19 h 45 : <b>Danse 12-16 ans</b>	<b>JEUDI</b> 14 h 00 : <b>Danse en ligne</b> 17 h 45 : <b>Rev + Flow</b> 19 h 15 : <b>REFIT</b> 20 h 30 : <b>Yoga</b>



**Au centre L'Autre Versant,  
180, chemin Tamaracouta,  
Mille-Isles**

**Informations :**  
[corpschorus.ca/cours](http://corpschorus.ca/cours)

**Inscriptions :**  
[info@corpschorus.ca](mailto:info@corpschorus.ca)

OU  
514 572-4287

## ACTIVITÉS GRATUITES POUR LES 0 – 5 ANS

Les familles ayant de jeunes enfants sont invitées à profiter d'activités **GRATUITES** offertes par la Maison de la Famille et la Municipalité de Mille-Isles.



**Voici le calendrier 2020 de Famille en action :**

DATES	THÈME DE L'ACTIVITÉ	LIEUX
Vendredi 11 septembre de 10 h 00 à 11 h 30	Le camping	Au Parc Hammond-Rodgers
Vendredi 23 octobre de 10 h 00 à 11 h 30	L'Halloween	Au Parc Hammond-Rodgers
Vendredi 20 novembre de 10 h 00 à 11 h 30	Les ballounes	Salle communautaire Strong

Les enfants doivent être accompagnés d'un parent et une **réservation est requise** pour pouvoir bénéficier d'un **cadeau surprise**. Toute personne intéressée est invitée à contacter Darina Bélanger au 450 438-2958, poste 2610 ou à [dbelanger@mille-isles.ca](mailto:dbelanger@mille-isles.ca).

## ACTIVITÉS GRATUITES POUR LES 5 À 12 ANS

### Mimi ! Il faut sauver Duncan.

Les cadets policiers de la Sûreté du Québec ont besoin de support afin d'aider Mimi à sauver son ami Duncan. Les enfants âgés de 5 à 12 ans sont invités à trouver tous les indices qui permettront de résoudre le sauvetage. **Des conseils judicieux pour faire échec aux agresseurs seront présentés** à l'aide d'affiches format géant contenant des images reliées à l'histoire de Mimi et ses amis. Par la suite, il y aura une **chasse au trésor** sous forme de questions sur la présentation et des **prix** seront remis aux participants.

L'activité aura lieu au parc Hammond-Rodgers le vendredi 25 septembre à 18 h 00. Les enfants doivent être accompagnés d'un parent et une **réservation est requise**. Toute personne intéressée doit contacter Darina Bélanger au 450 438-2958, poste 2610 ou à [dbelanger@mille-isles.ca](mailto:dbelanger@mille-isles.ca).